



M.N. VOULANGIS LE 08.09.2015

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOULANGIS DU 04.09.2015**

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 04 août 2015 sous la présidence du Maire Monsieur Franz MOLET.

- Présents 12/19: Monsieur BARILLER, Madame BEAUNE, Monsieur BUIRETTE, Monsieur JARLOT, Madame LABORIE, Monsieur LEGENDRE, Monsieur MOLET, Monsieur NAILLOU, madame NOURY, Monsieur SAGNES, Monsieur TRUFFIER, Madame VALAHU.
- Absents excusés 4/19: Madame ARIZZI (pouvoir à Monsieur MOLET), Madame GUTH (pouvoir à Monsieur BUIRETTE) Monsieur HERMANN (pouvoir à Madame BEAUNE). Madame ROBACHE, Monsieur CORNELOUP
- Absents 3/19 : Madame BURGER, Madame BUZONIE
- Secrétaire de séance : Monsieur NAILLOU

► Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 04.08.2015

### **1- URBANISME.**

Ces points ont déjà été votés lors de la dernière réunion, mais les congés d'été n'ont pas permis de transmettre la délibération en préfecture dans le délai imposé de 14 jours :

- La commission urbanisme propose que pour ravalier ou modifier une façade, un dépôt de déclaration préalable soit imposé.  
→ Le conseil donne son accord pour que cette DP (déclaration préalable) soit inscrite au règlement du PLU.
- Afin de respecter les recommandations gouvernementales de réduction de l'utilisation des phytosanitaires et de la qualité de l'eau, une association (émanant du département et la région) se propose, en signant une « Charte du Champigny » de nous aider et nous accompagner à avancer dans ce secteur.  
→ Le conseil est d'accord à l'unanimité pour donner pouvoir au maire à signer cette charte.

### **2- FINANCES.**

- **Mur Nulans**, une nouvelle entreprise reprend la suite des précédentes ayant fait défaut : L'entreprise MBBI est retenue pour un coût de 6792€ht (8150.40€ttc), soit le même coût que celui initialement voté, et de 1150 €ht (1380 €ttc) pour l'option d'un chapeau.  
→ Accord du conseil à l'unanimité.

- **Reprise de Concessions.**

La société Chambeau propose une reprise des 3 concessions libres pour 2425 €ht (2910 €ttc)

→ Accord du conseil à l'unanimité

- **Columbarium.**

Parmi les 3 devis proposés (Chambeau, SBT, Maezza) , c'est celui de la société SBT qui est retenu. Il comprend les monuments ainsi que le terrassement et la réalisation du sol. Coût 14628 € ht. (1755306 € ttc)

→ Accord à l'unanimité du conseil.

- **Association foncière de remembrement :**

Dans le cadre de l'opération du remembrement, une association foncière est chargée de mettre en état les nouveaux chemins créés. Une subvention émanant du Conseil Départemental est prévue pour les travaux, mais une participation reste aux communes pour les frais administratifs. Voulangis pourrait prendre en charge le tiers (3 communes concernées) soit 1500€. Etant précisé qu'il s'agit d'une provision et qu'un décompte précis sera transmis par la suite.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

### 3- DIVERS.

- **Rentrée scolaire :** école primaire 4 classes 96 élèves, école maternelle fermeture d'une classe, donc 2 classes de 30 élèves, mais chaque classe conserve un professeur et un Atsem.

- **Job d'été :** les 4 jeunes ont été appréciés et ont réalisé un travail important dans notre commune pendant cette période d'été.

- **Animation :** Une étude sera menée pour envisager l'achat d'une « sono ».

- **Fête du patrimoine :** les 19 et 20 septembre, l'église de Voulangis sera ouverte aux visiteurs. Le samedi 19 à 16h, un pot pour l'inauguration de la réfection des vitraux est prévu.

- **SMAEP :** le rapport d'activité de Véolia eau pour l'année 2014 est présenté. Un résumé du rapport est transmis à chacun.

***Prochaine réunion du conseil  
le mercredi 7 octobre 2015***

**La séance est levée à 22 h 05**